

Avec l'ouverture du portail Particulier « Personnes en situation de handicap », les usagers et leurs aidants auront la possibilité de se connecter afin de suivre leurs notifications.

Cette fiche a pour but de vous expliquer comment réalisez votre première connexion.

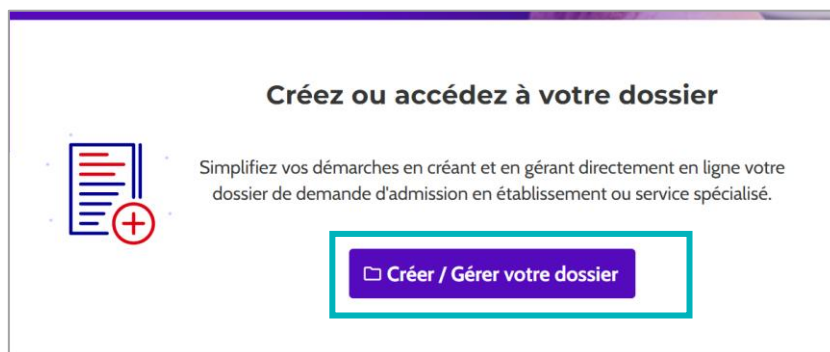
1 Accéder au portail particulier de ViaTrajectoire

Rendez-vous sur le portail particulier de ViaTrajectoire depuis l'adresse : <https://usager.viatrajectoire.fr/>



2 Se connecter

Cliquez sur **Créer/ Gérer votre dossier**



Puis sélectionnez **Accéder au suivi de vos décisions d'orientations et à votre dossier de demande d'admission** et valider.

Vous avez besoin d'être accueilli en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, Résidence autonomie, Unité de soins de longue durée) :

☐ créer un dossier

☐ accéder à un dossier existant

Vous disposez d'une orientation MDPH en établissement ou service pour personnes en situation de handicap :

☐ accéder au suivi de vos décisions d'orientation et à votre dossier de demande d'admission

Valider

Renseigner les informations permettant de réaliser la première connexion (ces informations se trouvent sur la notification de la MDPH/MDA).

- Renseignant la MDPH/MDA de référence,
- Le numéro de dossier
- Et le mot de passe provisoire. (Le mot de passe provisoire est au format date de naissance + 1^{ère} lettre du nom de naissance + 1^{ère} lettre du prénom en minuscule.)

Une fois ces informations, cliquez sur **Me connecter**.

Bienvenue sur l'espace ViaTrajectoire Handicap, un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH) vous a notifié vos droits.

Vous souhaitez trouver un établissement ou service médico-social (ESMS) ?

ViaTrajectoire est un portail d'orientation pensé pour simplifier votre admission en établissement ou service médico-social (ESMS).

ViaTrajectoire vous permet :

- de *rechercher* vous-même les établissements ou services souhaités conformément aux orientations définies par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- de renseigner votre dossier unique d'admission pour *envoyer vos demandes* dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS).

Formulaire de connexion

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

MDPH référente * ⓘ

Sélectionner une MDPH ▼

N° de dossier * ⓘ

Mot de passe *

[Mot de passe oublié](#)

Me connecter

3 Personnaliser les données de connexion

Suite à la première connexion, choisissez le nouveau mot de passe en respectant les critères énoncés, et renseigner une adresse mail (cette adresse mail permettra de recevoir le code de validation de la connexion « OTP »)

Cliquez sur **Mettre à jour mes informations**.

Première connexion

Pour pouvoir accéder à votre dossier, il est nécessaire de renseigner un mot de passe.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Nouveau mot de passe *

Confirmer le nouveau mot de passe *

Adresse mail (exemple: nom@site.fr) *

[Mettre à jour mes informations](#)